



Ces parents déçus par le manque de soutien de l'école publique

TÉMOIGNAGES - Pas aisés, pas croyants, ils ne pensaient pas devoir mettre leurs enfants dans le privé. Mais ils y ont trouvé le cadre bienveillant qu'ils cherchaient. C'est l'histoire d'un dégoût. Celui que Samira et Ahmed ont progressivement développé pour l'école publique. En 2005, leur fils Yacine intègre la maternelle du quartier à Caen. En janvier car il vient de fêter ses 3 ans. La question du public ne s'est pas posée: Samira y a fait toute sa scolarité et en a gardé un excellent souvenir, Ahmed a été dans le privé où il a jugé la mentalité « étriquée ».

Le premier jour, la maîtresse se dirige droit vers Samira: l'arrivée de son fils ne l'arrange pas, l'équilibre de la classe risque d'en pâtir, un enfant, même propre et poli, c'est un enfant de plus. Elle demande un report de sa rentrée à septembre. Informée, la directrice lui ordonne d'accueillir le petit. L'enseignante s'entête et les deux se querellent devant Samira qui retire son fils de cette « école de fous ». En septembre, elle obtient une dérogation et Yacine fait sa rentrée ailleurs. Toujours dans le public. La nouvelle enseignante le trouve sage, poli, mignon. Mais quel solitaire! Toujours dans son coin, jamais à se mêler des jeux à la récréation... Comme elle multiplie les remarques, Samira demande à Yacine pourquoi il n'est pas plus sociable. Il lui dit qu'avoir un seul ami suffit ; les autres ne sont pas de son genre.

Survient le déménagement dans l'Orne pour motif professionnel - Ahmed est alors footballeur en CFA. Comme le délai est court, aucune école publique ne veut prendre Yacine. Le privé s'impose. Là-bas, on loue son calme, sa sagesse, sa diction, il compte plus d'amis. De retour à Caen, les parents se tournent pourtant à nouveau vers le public. Le privé, c'est bien mais ça coûte cher et puis... il n'y a pas de raison, le public, c'est la voie naturelle. L'année qui commence sapera irrévocablement cette conviction. Ahmed et Samira apprendront que l'école publique, c'est bien pour les élèves qui n'ont pas besoin d'elle.

La goutte qui fit déborder le vase

L'année où Yacine entre en CM1, Samira, enceinte, gravement malade, est immobilisée. Pendant plusieurs semaines, elle ignore à quoi ressemble l'école Paul Langevin qu'a rejointe son fils à Mondeville (Calvados) - un bus le prend le matin, le dépose le soir. Lorsqu'elle s'y rend enfin, elle se fige: « Des gamins s'insultaient à la sortie, crachaient. Mon fils marquait les négations dans ses phrases, il était forcément en décalage. Je connais la ZEP, j'avais peur des bagarres! » Dépitée, elle s'en ouvre à son mari qui s'énerve: « Il m'a demandé de pas cataloguer les gens si vite. D'arrêter de croire qu'on était des privilégiés qui avions le droit à une éducation spéciale. » Lui comme elle constatent pourtant que Yacine s'assombrit. Un matin, alors que sa mère le dépose à l'école, il murmure: « ton rôle c'est de me protéger. En me déposant là, tu ne me protèges pas. » Il déballe ses chagrins: depuis des mois, des camarades de classe le frappent. Il en a parlé à la directrice. Qui n'en a pas informé Ahmed et Samira. « Elle nous a conseillé de faire des mains courantes pour un gamin de 9 ans! s'indigne encore Samira. Apparemment, il n'existe pas de sanction disciplinaire au primaire. »

Les semaines suivantes, Ahmed et Samira contactent l'académie ; demandent à la maîtresse de veiller sur lui ; dorment peu et très mal. À ce moment, le cadet, Kaïs, 2 ans, entre en toute petite section de maternelle, dans la même école. À l'inverse de son frère, il ne tient pas en place. Trop brouillon, trop dissipé, il gêne sa maîtresse qui laisse parfois échapper un « ah, il est là ce matin » quand Samira le dépose. Au même moment, elle apprend que Yacine a été laissé seul en classe avec l'élève qui l'avait frappé ; il s'est de nouveau pris une gifle. Cette année-là, 2011, le couple retire ses fils du public pour les mettre dans le privé. Yacine s'y fera de nouveau molester. Cependant, il ne sera pas laissé seul: l'école prévient les parents avant de renvoyer trois jours les coupables. Le cadet y sera diagnostiqué dysorthographique et dyslexique. « L'école publique n'avait pas les moyens de s'en occuper... Maintenant on paie mais on a des comptes-rendus, de la bienveillance. »

Handicap et inclusion

En un an, Samira et Ahmed ont acquis la conviction que l'école publique n'était ni sûre, la preuve avec Yacine, ni adaptée aux enfants atypiques, la preuve avec Kaïs. Ce dernier point semble être une croyance de plus en plus répandue - que viennent contredire les chiffres du ministère de l'éducation selon lesquels le primaire public accueillait, en 2019, 90,5% des élèves handicapés et le secondaire 83,4%. Sur le groupe Facebook « enfants dys » (10.000 membres), des parents demandent pourtant souvent « mon enfant est dysorthographique/dyslexique/dyspraxique... faut-il le passer dans le privé? Ou le hors contrat en Montessori? ». Si les réponses à cette question n'accablent pas toutes l'école publique - le commentaire le plus courant est: « tout dépend de l'équipe enseignante » -, la fréquence à laquelle elle revient alimente l'idée selon laquelle certains élèves, les moins autonomes, n'y auraient pas leur place.

Cette réputation, Anne, 59 ans, fait partie de ceux qui l'ont établie. Il y a 25 ans, elle et son compagnon, Marc, inscrivent Enzo, 3 ans, à l'école publique de leur quartier dans le III^{ème} arrondissement de Paris. Gens de gauche, Anne et Marc croyaient en une école « publique, laïque, multidiversifiée et humaniste ». Anne y crut beaucoup moins lorsque la directrice la convoqua pour l'informer: « Madame, dans mon école les enfants pétillent. Le vôtre ne fait même pas de bulle. » Parce que Enzo restait dans son coin dans la cour, Anne fut contrainte de le mettre dans le privé - ce qu'elle trouvait bizarre: il n'était pas baptisé. Elle laissa le cadet, Bartolomé, dans le public. Si son aîné était trop lent - il était dyspraxique, serait plus tard diagnostiqué autiste -, lui était trop vif. Il lut sa première phrase « Ah, les misérables! Ils ont tué Tintin » à 3 ans. L'école proposa de lui faire sauter la grande section mais comme sa maturité émotionnelle était bien de son âge, sa mère refusa. Ce fut mal reçu et Anne s'en froissa: l'établissement ne savait visiblement pas quoi faire des têtes qui dépassaient: « Un enfant très en retard et un enfant très en avance ne rentrent pas dans le moule. » Pour cette « enfant de l'école publique », se tourner vers le privé pour son second garçon fut un creveu-cœur. Mais là-bas, à Sainte-Geneviève, la jeune mère qu'elle était découvrit « une capacité d'écoute à des années-lumière de celle du public. »

Le maître ne l'interroge jamais et lui dit «toi, je pense que tu n'auras pas la bonne réponse» quand il lève la main.

- les camarades de classe du fils de Nadège.

Plus de vingt ans après, la rancœur perdue chez cette femme très douce: « J'en veux beaucoup aux personnes de l'école publique que j'ai rencontrées. Ils n'avaient pas envie d'un enfant à problèmes. » D'après les témoignages de parents, certains n'en voudraient toujours pas. À Orange (Vaucluse), Nadège et Sébastien en ont très récemment fait l'expérience. En 2018, Lana, leur aînée de 14 ans, suivait une scolarité sans éclat ni heurt lorsque son frère, Evan, 9 ans, fut diagnostiqué multidys et TDA. Traduction: il était lent. Plus le temps passait, plus il peinait. Son instituteur l'accusait « de ne rien faire. » Lorsque Nadège vérifia l'accusation auprès des camarades de sa classe, ils protestèrent: « le maître ne l'interroge jamais et lui dit «toi, je pense que tu n'auras pas la bonne réponse» quand il lève la main. » Lors de leur tête-à-tête, le professeur nia. Alors Nadège épancha son problème sur les forums de parents de Orange et apprit l'établissement était connu pour son « manque d'inclusion ». Comme l'équipe enseignante « ne voulait pas monter le dossier pour obtenir une auxiliaire de vie scolaire », elle songea au privé. L'école privée catholique du secteur était à 200m de la maison. Mais « depuis un décès qui nous a marqués, mon mari et moi on en a contre la religion ».

Enseignants découragés

Et puis, pendant le confinement, ils reçurent une lettre qui les informait du placement imminent de Evan en Segpa. L'avis du neuropsychologue qui assurait qu'il était capable d'une scolarité classique ne comptait pas. Alors ce fut le privé, aussi sec, et pour Lana aussi. Pour ce collaborateur d'architecte et cette assistante maternelle qui gagnent à eux deux 3200 euros par mois, les 3200 euros annuels que coûte cette double scolarité privée allègent bien la cassette. « Avant, on allait une fois par semaine au cinéma, maintenant c'est une fois par mois et on ne va plus au resto après. Quand on voit les résultats d'Evan, on ne regrette pas: il a 14 de moyenne, il adore les maths. Là-bas, il est accompagné. Enfin, c'est normal: c'est payant. »

Une autre Nadège, habitante de Fontenay-le-Comte (Vendée) et mère de Nolan, 11 ans et Hanaé, 6 ans, voit souvent passer sur Facebook ces messages de parents déçus par l'école de la république. S'ils lui « brisent le cœur », c'est qu'ils font écho à son propre chagrin. Il y a trois ans, Nadège était présidente de l'association des parents d'élèves de l'école de sa commune qu'elle voulait « faire marcher comme on fait tourner les commerces locaux », aujourd'hui elle scolarise ses fils dans le privé, qu'elle et son mari, Christophe, avaient toujours cru réservé aux « chrétiens. Aux chrétiens riches ».

Ces athés de la classe populaire ont basculé de l'autre côté après avoir lutté en vain contre une maîtresse « découragée, fatiguée, qui disait que les enfants étaient bagarreurs mais ne les punissait pas par crainte des parents ». « Mon fils était premier de sa classe alors que son niveau n'était pas bon, poursuit Nadège. Il lui rendait des devoirs sales, elle les acceptait. Je lui ai dit qu'elle pouvait le faire recommencer, elle m'a répondu que les feuilles coûtaient cher... » Après lui avoir offert cinq ramettes de papier, Nadège inscrivit ses enfants dans le privé. Cette décision, qu'elle n'a jamais regrettée, lui a laissé une commotion au cœur: « Je sais qu'on n'a pas eu de chance, que c'est dommage. Mais je pense aussi que c'est une affaire d'organisation. Les enseignants ne sont pas soutenus par leur hiérarchie. » Désormais quand Nolan commet une bêtise, il est puni. « Là-bas, les enfants sont repris s'ils se comportent mal. Pas méchamment, mais ils sont repris. »